

INTERFACE DÉC. 20

32

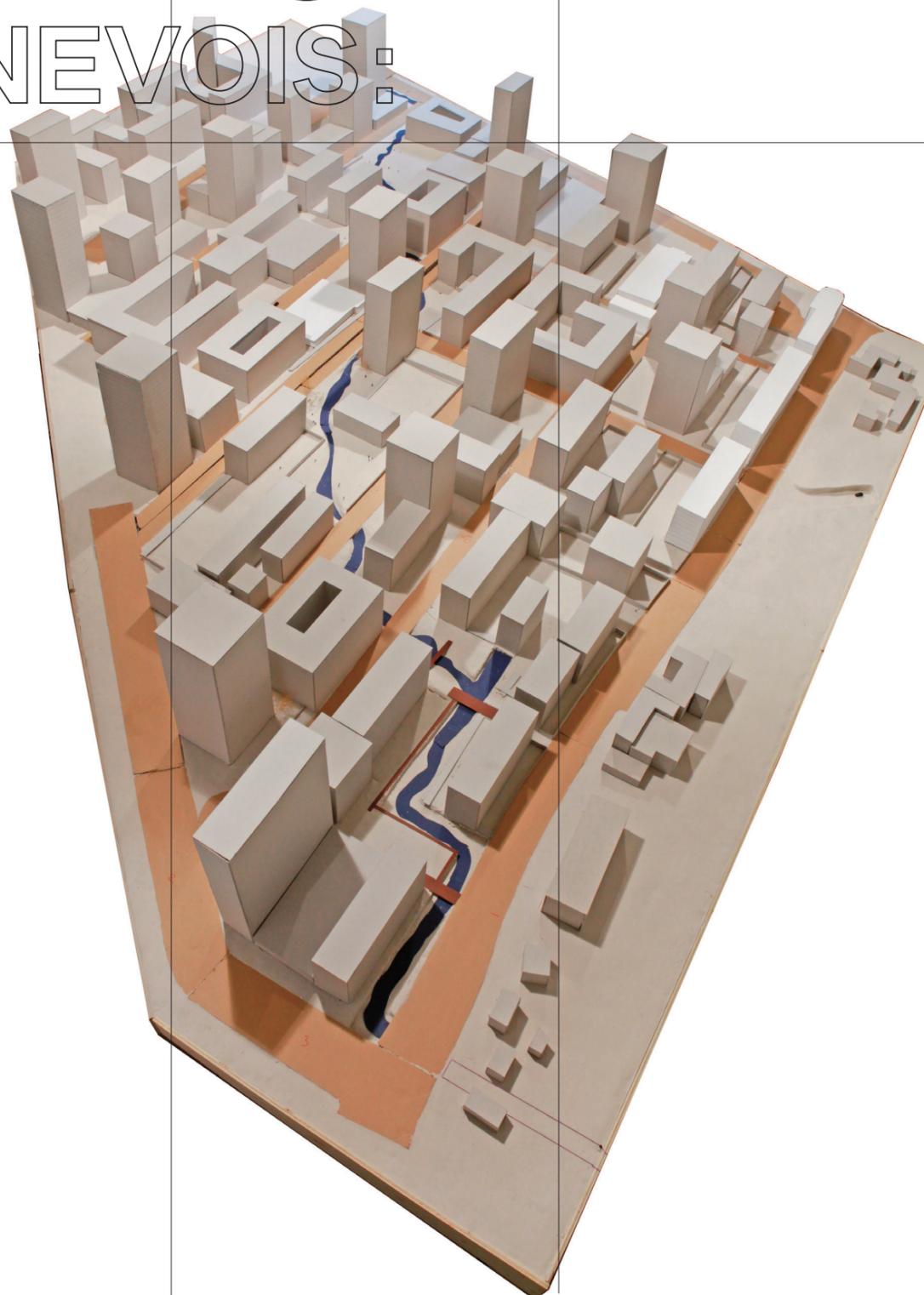
REVUE ÉDITÉE
PAR LA FAI

DOSSIER
PAV
PRAILLE
ACACIAS
VERNETS



PAR PHILIPPE MEIER

ENTRE UTOPIE MANHATTANIENNE ET RÉALISME GENEVOIS:



Maquette 2013
Échelle 1:200
© D&D/VVogtLA

PHILIPPE MEIER
ARCHITECTE EPFL FAS SIA,
PRÉSIDENT DE LA FAI,
PROFESSEUR HEPIA
PHOTOS: YVES ANDRÉ
2010-2011

LE SECTEUR GROSSELIN

On sait que la ville est un phénomène trop complexe pour être pensée en termes de chaînes causales simples: elle met en jeu des faisceaux de détermination engagés dans des boucles de rétroaction, dont même l'analyse systémique ne peut épuiser la complexité¹.

FRANÇOISE CHOAY

1. Françoise Choay, «Le règne de l'urbain et la mort de la ville», in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1994, p. 27.
2. Cette célèbre phrase attribuée à André Malraux, ministre de la Culture (1959-1969) sous la présidence du général de Gaulle, n'aurait en fait pas été prononcée par lui. Dans une interview pour *Le Point*, le 10 décembre 1975, Malraux déclara: «On m'a fait dire: "Le XXI^e siècle sera religieux." Je n'ai jamais dit cela, bien entendu, car je n'en sais rien. Ce que je dis est plus incertain: je n'exclus pas la possibilité d'un événement spirituel à l'échelle planétaire.» Cependant, le quotidien belge, *Le Soir*, rapporte d'autres témoignages qui nuancent les propos du grand écrivain, publié en ligne: www.lesoir.be/art/1136269/article/soirmag/soirmag-histoire/2016-02-29/xxie-siecle-sera-religieux-ou-ne-sera-pas [consulté le 28 septembre].
3. Josep Ramoneda, «Qu'est-ce que la ville?», in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *op. cit.*, p. 15.
4. La votation de juin 2018 sur la loi 12052, qui a permis de valider l'augmentation du nombre de logements et la répartition de leur type, s'est jouée à une majorité de 61%.
5. La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT 700) du 22 juin 1979 a été amendée le 15 juin 2012, puis validée lors la votation du 3 mars 2013. «La révision endiguera le gaspillage du sol, garantira un développement de l'urbanisation plus compact et ménagera le paysage tout en préservant l'attractivité de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.» publié en ligne: www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/votation-lat.html [consulté le 3 décembre 2018].

Sans être à ce jour capable de l'exprimer formellement, la population genevoise semble percevoir le besoin d'une urbanisation différente de celle qu'elle a ressentie comme «dure» lors des précédentes décennies. Caractérisée par le «bétonnage» —terme qu'une presse démagogique véhicule à l'envi, parfois jusqu'à la nausée—, cette réserve doit donc être comprise comme le signe annonciateur d'une intuition profonde qui requiert un changement de paradigme. Au centre de cette inflexion à négocier, une architecture plus inventive, une part plus généreuse accordée aux équipements collectifs et à la végétation, une forme de participation plus consensuelle, une mobilité évidemment plus douce et une énergie nécessairement plus respectueuse apparaissent comme les paramètres de la conscience urbaine de demain.

Du concours international d'idées intitulé «Genève 2020», lancé par la section genevoise de la FAS en 2005, et des réflexions des 55 participants que reste-t-il? L'idée d'un grand parc, l'ambition d'une densité, l'envie de verticalité et le désir d'une mixité. Cependant, force est de constater que depuis quinze ans le grand projet «Praille-Acacias-Vernets» (PAV) reste un espoir: celui de voir s'ériger une cité différente de celles de la tradition ou des années 1960. Au rang des postulats à venir se profile une ville plus verticale dont la seule restitution concrète à ce jour est démontrée par le site Lancy-Pont-Rouge. Bien que ce dernier offre un aperçu de la volumétrie potentielle du quartier, il ne réussit pas à convaincre ni par son ambiance minérale ni par son manque de souffle conceptuel face aux espoirs légitimes qu'il éveille. Des prémices fondatrices du concours, il est indispensable que subsiste aujourd'hui une réelle ambition afin

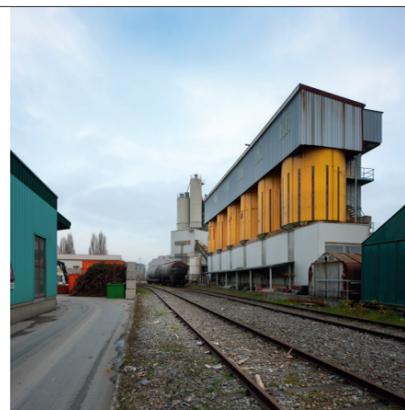
qu'elles ne soient pas broyées par les rouages de la machine normative, elle-même soumise au joug des contraintes des spécialistes —tristes perles alignées sur le collier de la prudence extrême—, qu'imposent trop souvent notre société du risque zéro.

Les occasions de «faire ville» sont suffisamment rares pour qu'elles ne soient pas sacrifiées sur l'autel de la facilité ou du déjà-vu. Devant l'ampleur de la tâche, l'enjeu collectif est de maintenir le plus de «distance critique» pour s'assurer d'une qualité de très haut niveau. Il s'agit ici non seulement d'une question de design urbain, mais également d'un dessein de société: celui que pointait André Malraux dans son célèbre aphorisme: «Le XXI^e siècle sera religieux [de *religere*: «relier»] ou ne sera pas².» Au PAV, il s'agit de voir plus loin, viser plus haut. Comme le rappelait également le philosophe espagnol Josep Ramoneda, il y a un quart de siècle à une période clé où Barcelone se réinventait un front de mer, cette aspiration implique le «besoin d'un concept philosophique de ville pour empêcher qu'elle soit confisquée par les urbanistes et les politiques³». L'engagement de tous les protagonistes —l'État comme propriétaire du foncier et acteur législatif de la planification, les mandataires comme garant d'une vision dépassant le «cadre de l'habitude» et la population comme soutien démocratique⁴— est donc essentiel pour une vision partagée de l'avenir.

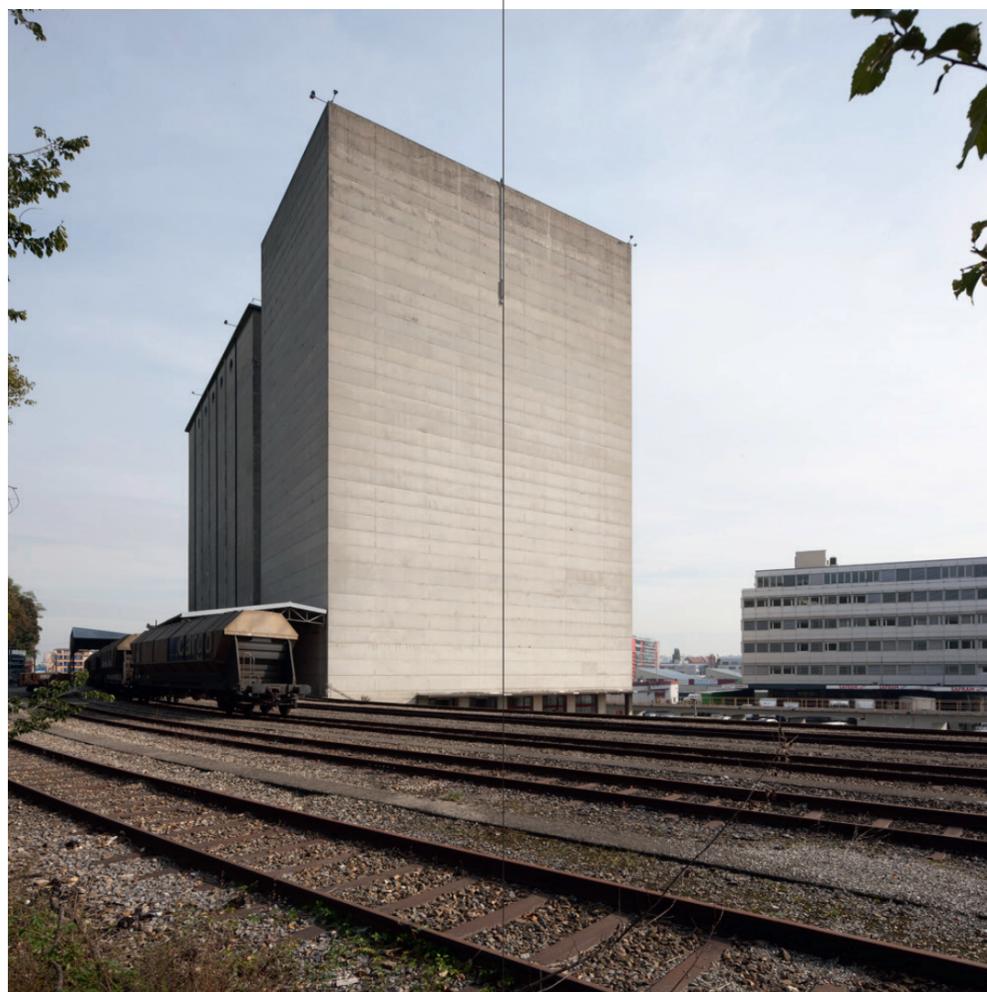
Il ne faut également pas oublier que la fameuse loi fédérale sur l'aménagement du territoire⁵ exerce une pression sur le petit canton de Genève en lui imposant la conservation d'un territoire agricole important mais nécessaire, comme l'avenir nous le révélera certainement. Ces mesures impliquent de facto de construire de manière dense et de faire une «ville sur la ville». C'est à cette tâche ambitieuse de muta-

Car, pour reprendre la pensée de Claude Lévi-Strauss, les villes sont “l’œuvre humaine par excellence” et, comme chacun sait, ceux qui parlent au nom des dieux craignent toujours les œuvres des hommes. C’est dans la ville que le pouvoir prend nom, et seul ce qui a un nom fonde⁶.

JOSEP RAMONEDA



6. Josep Ramoneda, « Qu’est-ce que la ville ? », in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *op. cit.*, p. 15.
7. Propos d’Antonio Hodggers. Entretien avec Marc Moulin, « Il y a un malaise diffus sur le développement de Genève », *La Tribune de Genève*, 21 juillet 2020, p. 5.
8. Propos de Robert Cramer. Entretien avec Christian Bernet, « Nous allons faire une ville qui n’a jamais existé », *La Tribune de Genève*, le 16 juin 2020, publié en ligne: www.tdg.ch/nous-allons-faire-une-ville-qui-na-jamais-existe-821681948678 [consulté le 10 août 2020].
9. L’architecte et professeur catalan, Ignasi de Solà-Morales i Rubió, rappelle qu’« une constante attention aux espaces collectifs de loisir ou de culture fait de la ville imaginée et proposée par Archigram celle du temps libre: bibliothèques et universités, espaces pour fêtes, musique et célébrations sont conçus sur le mode d’une récréation ludique qui est l’un des traits les plus remarquables de son idéologie ». Ignasi de Solà-Morales i Rubió, « La réparation des villes », in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *op. cit.*, p. 405.



tion urbaine, laquelle n’a presque pas d’équivalent au niveau européen, que devront s’atteler les différents partenaires du PAV. Au bout du lac, on ne parle en effet pas de quelques appartements, mais d’une demande qui « se situe entre 30’000 et 40’000 logements ces prochaines années⁷ ». Les quartiers de La Praille, des Acacias et des Vernets comprendront environ 12’500 habitations dans leur totalité pour une surface initiale de 1’075’000 m² qui a été augmentée par le Conseil d’État à 1’262’500 m² en 2018, soit environ un tiers de l’objectif quantitatif visé.

Dans la difficile pondération du discours politique qui accompagne ce grand projet, une tentative demeure en filigrane: celle de faire tendre l’appropriation du site vers le « tout logement » et ainsi de répondre de manière factuelle à la pé-

nurie d’habitations qui alimente les chroniques genevoises depuis des décennies. La gouvernance actuelle semble y faire très attention pour éviter le piège d’un *zoning* résidentiel, comme celui des Trente Glorieuses qui a abouti à des fractures sociales dans de nombreux territoires européens. Au cœur de la fabrication sans égale d’une « ville qui n’a jamais existé⁸ », il importe donc de ne jamais perdre de vue la notion de mixité de la ville traditionnelle qui reste le lieu collectif par excellence. Comment ne pas s’appuyer sur ce modèle qui fait consensus en l’adaptant aux conditions de la société contemporaine? Comment revisiter les modèles de l’histoire en s’assurant que la mixité, liant de toute société évoluée, soit bien présente? Comment instiller un peu de l’utopie de la ville « du temps libre⁹ » dessinée dans les années

Après 1900, les caractéristiques de la construction privée sont fixées par le plan de quartier, souvent très détaillé. Cela suppose que les constructeurs doivent faire confiance à la municipalité et croire en son œuvre, laquelle doit donc s’appuyer sur un milieu professionnel aussi qualifié qu’apolitique¹⁰.

ANTHONY SUTCLIFFE

10. Anthony Sutcliffe, « Naissance d’une discipline », in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *op. cit.*, p. 122.
11. La direction du PAV, entité autonome de l’État de Genève, développe successivement depuis 2008: le rapport « La Ville en Arve » (2008), le projet AWP pour l’espace public (2010-2011) ainsi que les mandats d’études parallèles pour Les Acacias (2010-2011) et L’Étoile (2013-2014). Notons également un projet sur le quartier Grosselin (2007) du bureau Aeby Perneger, mais il s’agissait d’un mandat émanant de la commune de Carouge.
12. Le mandat a été confié à Diener & Diener Architekten et aux architectes paysagistes Vogt Landschaftsarchitekten.
13. L’étude de Diener sur le secteur Grosselin reste une image directrice; d’autres études devront être faites, notamment sur la mobilité ou l’environnement.
14. « Diener & Diener proposent un processus de densification fondé sur le patrimoine et la structure parcellaire existante plutôt qu’une image finale à atteindre. [...] Autrement dit, le renouvellement urbain de cette zone en pleine croissance est plus proche d’un scénario ad hoc lié à chaque opportunité que d’un urbanisme “dogmatique”. » Stephen Griek, « Préface », in Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten, *Plan directeur Grosselin – Praille Acacias Vernets, Vorabzug*, 2014, p. 10.
15. Tous les terrains propriété de l’État, y compris ceux au bénéfice d’une concession sous l’égide de la FTI, ont été versés dans le patrimoine de la nouvelle Fondation PAV. Voir l’entretien du président de cette dernière, Robert Cramer, dans le présent numéro, p. 24-25.
16. Françoise Choay, « Le règne de l’urbain et la mort de la ville », in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.), *op. cit.*, p. 34.
17. Roger Diener précise, dans un esprit proche de celui qui a animé la *skyline* new-yorkaise, que « la diversité ne doit pas se transformer en un chaos, mais en une mixité différenciée et individuelle d’un concept urbanistique global ». Roger Diener, « Introduction », in Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten, *op. cit.*, p. 22.

1970, à l’exemple de celle imaginée par le groupe Archigram? Voilà tout l’enjeu de ce grand projet.

Pour tendre à cet équilibre fragile mais nécessaire, les autorités politiques de 2005, en pleine période électorale, ont su s’approprier les orientations générales du concours d’idées de la FAS et les ont proposées à la population genevoise. Puis, elles ont dû planifier et légiférer. En 2007, très rapidement après la consultation internationale, un plan directeur a été établi par l’agence Ernst Niklaus Fausch Partner sous le pilotage de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). L’État a alors repris la main en se montrant proactif dans les séquences d’études et de planifications¹¹. Mais il n’y avait toujours pas de projet de ville, peut-être parce que Genève peine à retrouver la « culture du projet » qui l’animait dans les années 1960. C’est donc en 2010 que l’État de Genève, par l’entremise de sa direction du PAV — peut-être en pleine conscience de ce qui précède —, a mandaté un acteur indiscutable: le Bâlois Roger Diener¹². Indépendant du pouvoir et du lieu, garant de cette nécessaire « hauteur critique », il va développer une image directrice de la zone « Praille » le conduisant à analyser et à proposer son point de vue novateur sur le secteur Grosselin, situé au sud du périmètre et actuellement entièrement dévolu à l’industrie et à l’artisanat¹³.

Circonsrit au territoire communal de Carouge, ce quartier de près de 40 hectares suscite de grandes attentes car une approche morphologique plus visionnaire y est envisageable, où l’architecture et une forme de nature pourraient se (ré)concilier. Le champ réflexif pour une urbanisation différente est à poursuivre, où l’opportunité et la contamination supplanteraient une vaine tentative de maîtrise par une planification globalisante excluant « d’emblée toute volonté de forme urbaine “pure”¹⁴ ». Diener suit cette même voie en ayant finement analysé que la principale difficulté de ces lieux en mutation est le décalage chronologique inévitable de la maîtrise du sol. Cette dernière est conditionnée par des droits de superficie dont l’horizon temporel varie et la négociation de leur rachat¹⁵ seront les clés de la conversion foncière: celle



de l’artisanat vers une mixité d’activités comprenant un fort pourcentage de logements, dont près de la moitié seront des logements sociaux.

En imaginant le potentiel développement de cette brillante analyse, on pourrait voir se concrétiser des propositions plus délimitées où l’opération est possible et où le projet d’architecture retrouverait sa juste place, lui qui, jadis, « œuvrait à l’échelle locale et qui, quelles que fussent les techniques employées, exigeait une expérience directe de la tridimensionnalité, un investissement du corps entier, celui de l’architecte et celui des habitants¹⁶ ». En proposant des volumétries riches, des proximités bâties, une importante part au végétal et une mise à l’air libre des eaux de la Drize, l’architecte rhénan pose des bases pragmatiques pour effectuer une transformation progressive de ces lieux marqués par un passé industriel récent. Avec des gabarits échelonnables de 14, 27 ou 60 mètres¹⁷ créant dans leur agrégation parfois aléatoire une volumétrie riche, on se laisse tenter de porter un regard encore plus lointain: celui d’une analogie avec la ville de New York.

18. On pourrait également y voir une sorte de *castrum* avec son *cardo* et son *decumanus*, allusion au dessin du camp militaire de la Rome antique. Les légionnaires dessinaient au sol deux axes, un nord-sud et un autre est-ouest, parfaitement à angle droit, à partir desquels les tentes étaient organisées en damier. La grille des rues du PAV se traduit également dans les esquisses de l'architecte urbaniste zurichois Pierre Feddersen (2013).

19. Rem Koolhaas, *New York Délire: un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Marseille, Parenthèses, 2002 [éd. originale anglaise 1978], p.9.

20. La question du bruit devrait être abordée de manière plus approfondie, car l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) fixe des indices par catégorie d'activité qui sont à même de mettre à mal cette mixité désirée. Voir l'article «Sensibilités urbaines» du présent numéro d'*Interface*, p. 20-23.

21. Le reportage de Steeve Luncker-Gomez, commandé par l'État de Genève en 2009-2010, témoigne également d'un intérêt pour l'être humain dans sa vie quotidienne. Plusieurs de ses «portraits» du PAV illustrent le présent numéro d'*Interface*.

22. «Pour assurer des conditions de vie répondant aux aspirations de nos résidents et de nos concitoyens et soutenir l'économie locale, il faut garder et attirer à Genève celles et ceux qui par leur travail ou leurs investissements créent notre richesse. [...] En matière de logement, le gouvernement entend promouvoir des projets rapidement réalisables, tout d'abord dans les zones de développement prévues dans le plan d'aménagement et aussi sur le site de La Praille-Acacias.» Extrait du discours de Saint-Pierre prononcé par Pierre-François Unger, président du Grand Conseil, lors de la prestation de serment du Conseil d'État genevois, le 5 décembre 2005. Cité par Robert Cramer, «Préface», in *Vision Praille-Acacias*, Gollion, Infolio, p.5.

23. Voir Rem Koolhaas, *New York Délire: un manifeste rétroactif pour Manhattan*, op. cit.

24. Déjà dans les années 1950, les membres du Team X ont été conduits par le même regard critique sur leurs aînés à «introdui[re] de nouvelles pièces urbaines, dans lesquelles les conditions de vie exigées par le programme ont fait l'objet d'une recherche minutieuse au cas par cas». Ignasi de Solà-Morales i Rubió, «La réparation des villes», in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir), op. cit., p.402.

25. Josep Ramoneda, «Qu'est-ce que la ville?», in Jean Dethier et Alain Guiheux (dir), op. cit., p. 15.



New York et son Central Park, 2011 © Philippe Meier

En effet, ce quartier genevois présente aujourd'hui des caractéristiques qui, toutes proportions gardées, ressemble à l'isolement manhattanien et offre de ce fait un imaginaire apte à le concevoir. Avec un quadrillage orthogonal issu d'une mémoire ferroviaire¹⁸, une diagonale de la Drize retrouvée qui rappelle Broadway, une verticalité validée par les deux tours de logements de la Marbrerie et la présence au nord d'un grand parc urbain «centralisé», ce périmètre urbain évoque la morphologie de la Grosse Pomme.

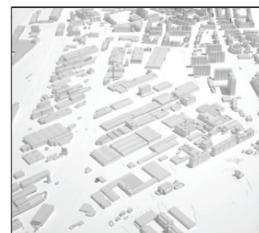
Si l'on admet avec l'architecte Rem Koolhaas que «Manhattan est la pierre de Rosette du XX^e siècle¹⁹», le secteur Grosselin ne pourrait-il pas être l'occasion de questionner à nouveau la mixité à l'origine de la genèse fantasmagorique de la métropole outre-Atlantique? Aujourd'hui, le secteur tertiaire est celui qui, dans l'esprit des décideurs, va suppléer le monde de l'artisanat et de l'industrie. Mais osons-nous nous projeter dans un futur proche où les camions seront aussi silencieux que les vélos²⁰, où les vitrages aussi isolants que les murs, où le vivre ensemble, dans une vision civique apaisée, sera la règle, et croire alors que l'activité secondaire a encore, sous conditions, un rôle à jouer dans ce quartier. Il en va aussi de la mémoire vivante du lieu, celle qui a fait l'objet de reportages photographiques que l'on pourrait qualifier d'humanistes en référence aux images du Paris de l'immédiat après-guerre de Doisneau ou Cartier-

Bresson²¹. Ce *genius loci* social qui permettrait de coupler à l'acte d'habiter celui de travailler, au sens le plus large du terme, et de retrouver celui d'une ville traditionnelle réinventée. Quinze ans après le désormais célèbre discours de Saint-Pierre²², le moment n'est-il pas venu d'une mise à plat de tous les présupposés acquis où la question programmatique dans le dess(e)in de la ville redevient fondatrice. La mixité a déjà fait l'objet du manifeste *Delirious New York*²³ (1978) par le même Koolhaas en réaction critique au mouvement moderne qui cherchait à «monofonctionnaliser» le sol par un zoning scarificateur des mélanges précédemment évoqués²⁴.

Il y a une réflexion profonde à entamer, celle au plus près de l'humain, que le philosophe et sociologue Georg Simmel a disséquée tout au long de sa pensée en retenant que «l'homme purement rationnel est indifférent à tout ce qui est proprement individuel, cependant que tout ce qui est proprement individuel fait partie de la trame de la ville²⁵». La concentration des activités chez soi pour faire face aux prochaines pandémies, la densification de la ville comme réponse aux émissions de carbone et la présence d'une nature qui a perdu le statut décoratif qu'elle avait au XIX^e siècle ne constituent-elles pas les réponses auxquelles le futur quartier Grosselin peut prétendre en s'inspirant, pourquoi pas, de la poétique urbaine de Manhattan, si présente dans l'imaginaire européen?

Il n'y a pas d'urbanisme scientifique. La ville est un organisme extrêmement complexe²⁶.

ALVAR AALTO



Étude des étapes de réalisation (Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten, Plan directeur Grosselin - Praille Acacias Vernets, 2013)



Diagonale de la Drize, typologies d'espaces paysagers, arborisation (Diener & Diener Architekten et Vogt Landschaftsarchitekten. Plan directeur Grosselin - Praille Acacias Vernets, mars 2014)

26. Alvar Aalto, «Le IV^e Congrès international d'architecture moderne», *Technika Chronika* (Annales techniques), Athènes, Chambre Technique de Grèce, n°44-46, novembre 1933, p.1180.